Agence de Services
et de Paiement

Le président directeur général

Décision n° 2011/79 /PDG
portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Vu l'ordonnance n°2009-325 du 25 mars 2009 relative à la création de l'Agence de services et de paiement et à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer,

Vu le décret n°2009-340 du 27 mars 2009 relatif à l'Agence de services et de paiement, à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer et à l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer,

Vu le décret du 17 septembre 2009 portant nomination de M. Edward JOSSA, Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Décide

Article unique : Délégation spéciale de signature est donnée à M. Joël TIXIER, Directeur financier juridique et logistique, à l'effet de signer l'offre électronique de réponse de l'ASP dans le cadre du marché, passé sous la forme d'un dialogue compétitif, lancé par le Conseil régional de Bourgogne ayant pour objet la gestion administrative et financière de la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle continue et de l'indemnité forfaitaire régionale spécifique au contrat ressources ainsi que des marchés de formation professionnelle.

Fait à Limoges,
Le 28 FEV. 2011

Edward JOSSA

DFJL (original)

Ampliation :
Agent comptable

Copies :
Président directeur général
M. Joël TIXIER
DRH

2 rue du Maupas - 87040 Limoges cedex 01
tél. 05 55 12 00 00 - fax 05 55 12 00 14

www.asp-public.fr - siret 130 006 372 00010